

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20170904_09

Séance du 4 septembre 2017

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
27 août 2017

Date d'affichage :
11 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nicolas GRIFFOND, Marie-Paule SCHENCK.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Salle des sports, ouverture d'une ligne de trésorerie

M. le Maire fait le point sur l'avancement des travaux et le respect du calendrier. Il fait part de la nécessité de trouver un financement temporaire à l'opération, pour un montant maximum de 1 700 000 € sur un an, pour assurer le paiement des travaux, dans l'attente du versement des subventions et du déblocage des emprunts. Les solutions de la ligne de trésorerie et du prêt-relais sont présentées.

Dans l'attente de la réception de la totalité des offres sollicitées auprès des établissements bancaires ainsi que des conseils de Mme la Trésorière, le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à M. le Maire pour ouvrir une ligne de trésorerie ou contracter un prêt-relais, pour une durée maximum d'un an et un montant maximum à débloquer de 1 700 00 €.

Envoyé en préfecture le 10/09/2017

Reçu en préfecture le 10/09/2017

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200057115-20170904-DCM_20170904_09-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE